

LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2015-2016

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 16 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2015/2016. La répartition régionale est la suivante : 7 parcelles en Centre, 4 parcelles en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 3 en Pays de la Loire.

2 parcelles de lin oléagineux de printemps viennent compléter le réseau pour la campagne 2016. Ces deux parcelles se situent 1 en Poitou Charentes et 1 en Centre.

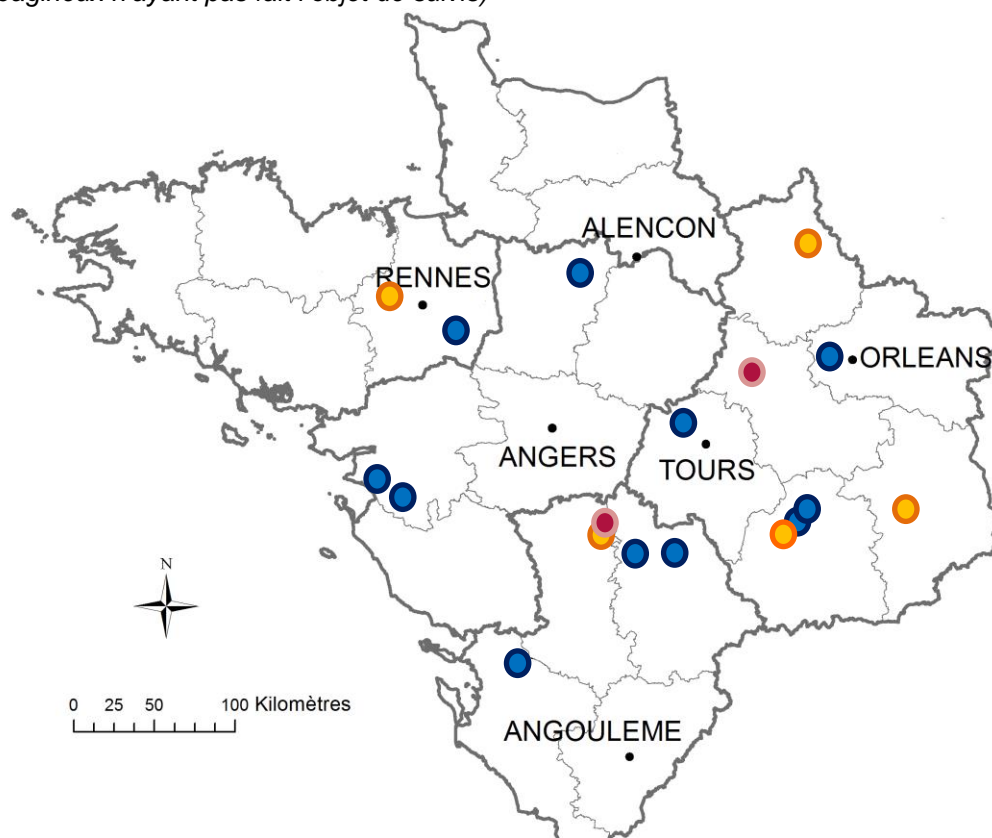
Les observateurs du réseau inter-régional lin oléagineux sont CA 45, CA36, CA28, CA35, CA44, CA41 CAVAC, Terrena Poitou, ETS Villemont, ETS Bodin, EPLEFPA du Cher, BELLANNE SA, Anjou Maine Céréales et Terres Inovia.

Cette semaine, 5 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre 3, Poitou-Charentes 1, Pays de la Loire 0.

(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux de printemps ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

(● Parcelles de lin oléagineux n'ayant pas fait l'objet de suivis)



Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine pour le lin d'hiver par : CA36, CA28, EPLEFPA du Cher, BELLANNE SA et Terres Inovia
Pour le lin de printemps : CA41 et BELLANNE SA

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

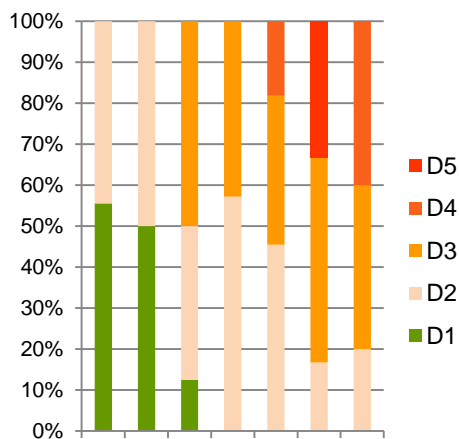
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Lin oléagineux d'hiver : Cette semaine les stades s'échelonnent de **D2 (= 20 cm)** à **D4 (=40 cm)** pour les parcelles suivies cette semaine. Les stades ne sont pas forcément en avance par rapport à l'année dernière (à la même période 60% des parcelles suivies dans le réseau BSV 2014-2015 étaient à D4 et certaines parcelles montraient les premiers boutons floraux). L'avance prise en reprise de végétation cette année a été freinée par les températures qui tardent à remonter.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

% de parcelles au stade LIN D'HIVER



(Source : Terres Inovia)

du 15/02 au 22/02 - (9 parcelles)
du 23/02 au 01/03 - (6 parcelles)
du 02/03 au 08/03 - (6 parcelles)
du 09/03 au 15/03 - (7 parcelles)
du 16/03 au 22/03 - (11 parcelles)
du 23/03 au 30/03 - (6 parcelles)
du 31/03 au 05/04 - (5 parcelles)

Stade du 31/03 au 05/04 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
D2 (= 20 cm)	1	28
D3 (= 30 cm)	2	36, 18
D4 (=40 cm)	2	35, 79
D5 (=50 cm)		17, 44

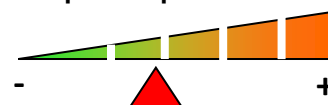
Lin oléagineux de printemps : Cette semaine 2 parcelles ont fait l'objet d'une collecte d'information sur le lin de printemps : 1 parcelle dans la Deux Sèvres (79), semée le 21/03 de la variété EURODOR, et 1 parcelle dans le Loir et Cher (41), semée le 19/03 de la variété OMEGALIN. Ces 2 parcelles sont levées et au **stade A2 (= cotylédons visibles)**.

THRIPS - LIN OLEAGINEUX D'HIVER



(Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Risque Thrips



Contexte d'observations

Les parcelles sont en période à risque. Cette semaine encore la parcelle à Souge dans l'Indre (36) fait état d'une pression faible en dessous du seuil de risque (1 à 4 thrips/ balayage). Pas d'évolution depuis la semaine dernière. Le redoux, l'absence de pluie et de vent leur sera favorable. **La surveillance doit se maintenir.**

Période de risque

Pendant la période de croissance jusqu'à la floraison. Les attaques tardives peuvent provoquer l'avortement des boutons floraux.

Seuil de risque

5 thrips en moyenne par balayage avec une main humide.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

**Terres
Inovia**
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

SEPTORIOSE

Risque septoriose

**Contexte d'observations**

Les symptômes de septoriose évoluent peu encore cette semaine sur les parcelles suivies.

Période de risque

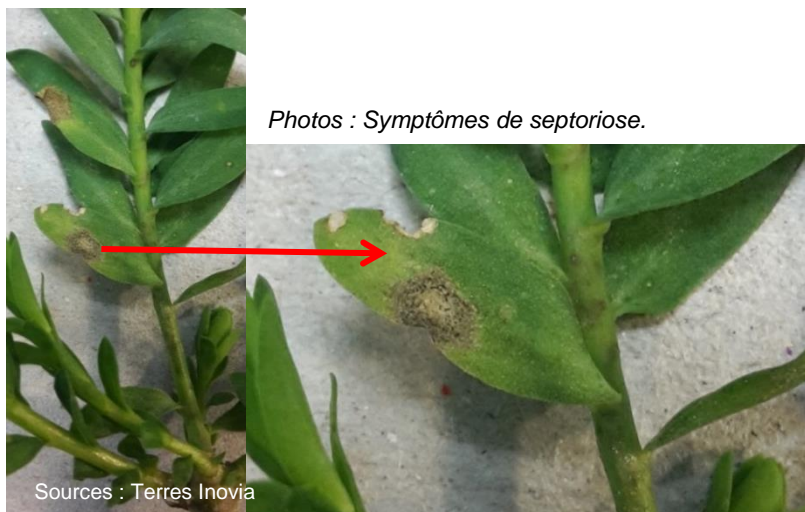
De la floraison à la maturité.

Seuil de risque

Il n'y a pas à ce jour pour la septoriose de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cette maladie, il est considéré que l'apparition des premiers symptômes pendant la période de risque (de début floraison à maturité) constitue un risque. Celui-ci est d'autant plus important que les conditions climatiques sont humides et douces au moment de la floraison.

Analyse du risque

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque (floraison débutée) vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant faible. **Dans les parcelles déjà atteintes surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.** Dans les parcelles saines, surveillez l'apparition des symptômes.



Photos : Symptômes de septoriose.

Sources : Terres Inovia

AUTRES SYMPTOMES

Symptômes visibles sur certaines parcelles cette année : petites taches brunes ou claires avec un halo brun foncé, rougissement des feuilles (voir photos ci-dessous). Visibles déjà il y a quelques semaines, ces symptômes n'ont pas évolué dans les parcelles concernées. Ils se concentrent entre les 10 et 20cm du lin, signe d'un stress pendant cette période de croissance en sortie d'hiver (gelées matinales, températures fraîches, manque de rayonnement).



Sources : Terres Inovia

Sources : Terres Inovia

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Arjaure, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

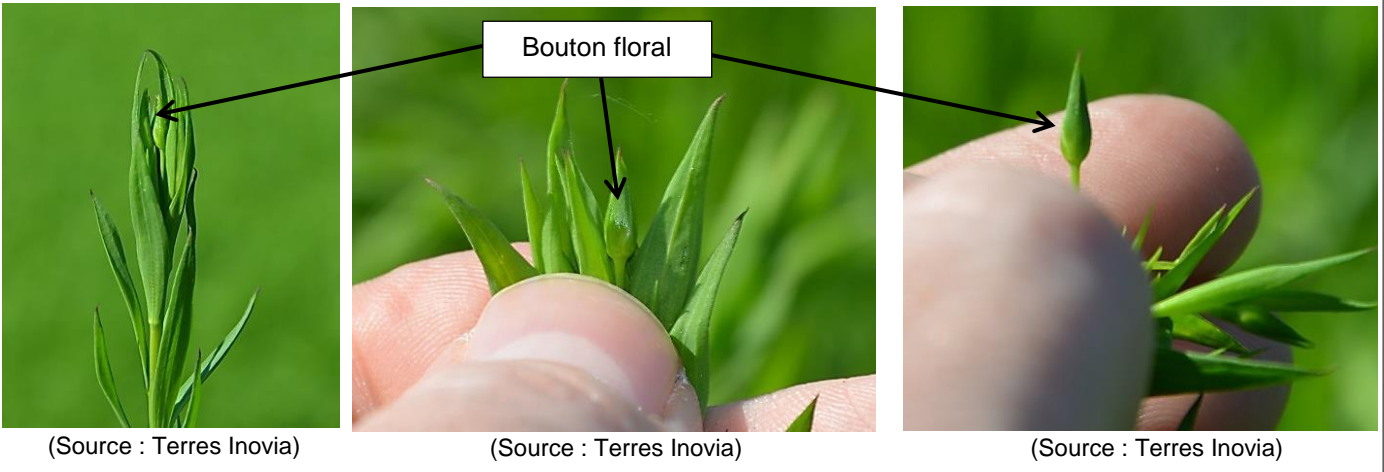
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES

STADES : LIN OLEAGINEUX D'HIVER

Stade E1 (BBCH 51) : Le premier bouton floral est visible



STADES : LIN OLEAGINEUX DE PRINTEMPS

Stade A2 (BBCH 09) : levée - cotylédons déployés



Stade B1 (BBCH 12) : La première paire de feuilles est visible



Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
 Suppléant : Guy Arjauré, Terres Inovia
 En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
 l'agronomie en mouvement

Bulletin
 de santé
 du végétal
 ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018